



SEA SMAGY

(Syndicat Eau Assainissement de St Martin d'Abbat & Germigny des Prés)
13 rue du Clos vert – 45110 St Martin d'Abbat
Tel : 02 38 46 17 02 – seasmagy@orange.fr – www.seasmagy.fr

DEMANDE DE BRANCHEMENT D'EAU POTABLE

Je soussigné,

PROPRIETAIRE (adresse de facturation) *

Nom :
Prénoms
Date de naissance Lieu de naissance
N° Rue
Code postal Ville
Tél Mail

Sollicite, auprès du SEA SMAGY (Syndicat Eau Assainissement de St Martin d'Abbat & Germigny des Prés), le raccordement au réseau d'eau potable du syndicat, pour la desserte du projet ci dessous

SITUATION DU PROJET (situation du branchement) Joindre plans et croquis de l'installation projetée *

Situation cadastrale : Section N°
N° Rue (ou lieu-dit)
Code postal Ville

Justification des besoins (définir en détail votre projet - joindre éventuellement un projet détaillé) *

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Clauses particulières

- 1- D'une manière générale, tout branchement d'eau ne peut être réalisé par le Syndicat, en zone non constructible, qu'avec **avis favorable** du conseil municipal de la commune concernée.
- 2- Le branchement sera réalisé au nom du propriétaire qui sera destinataire de toutes facturations (frais de branchement et consommations d'eau).
- 3- Toute cession éventuelle du bien desservi devra être signalée au SEA SMAGY pour mise à jour des fichiers
- 4- Les travaux de branchement, objet de la présente demande, seront réalisés, après mise au point du projet entre le SEA SMAGY et le demandeur, à compter de la réception du règlement sauf autre convention.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement du service, accessible sur le site internet du syndicat, et m'engage à le respecter

A * le * Transmis à M. le Président du SEA SMAGY

Le propriétaire : *

Avec avis

Le

Le Maire : *

Vu, le Président du SEA SMAGY :

Le

Les informations recueillies à partir de ce formulaire sont destinées au SEA SMAGY en sa qualité de « responsable de traitement », pour gérer votre demande de branchement d'eau potable, gérer les travaux, établir votre consommation ainsi que gérer la facturation. La base légale du traitement repose sur l'exécution d'un contrat.

Les destinataires de ces données sont les agents habilités du SEA SMAGY.

Les données sont conservées pendant 5 ans à compter de la fin du contrat. Les données de facturation sont conservées 10 ans.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » de 1978 modifiée et au Règlement Européen 2016/679 (RGPD), vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification, d'effacement, ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données en contactant le Délégué à la protection des données à dpo.seasmagy@orange.fr ou par courrier à l'adresse suivante : 13 Rue du Clos Vert, 45110 Saint-Martin-d'Abbat.

Pour en savoir plus sur l'utilisation de vos données, veuillez consulter notre politique de protection des données sur le site internet du syndicat.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.